



Communiqué de presse
Mardi 2 mars 2021

Paris dévoile son Pacte pour la construction parisienne

Emmanuel Grégoire a présenté « le Pacte pour la construction parisienne » afin de définir une nouvelle façon de construire le Paris de demain : une ville résiliente **avec un haut niveau d'exigence environnementale. Il s'agit d'une première étape** avant la révision, en cours, du PLU bioclimatique.

Alors que la Ville de Paris a lancé fin décembre 2020 la révision de son futur PLU bioclimatique, ce Pacte représente une première étape. Il construit un référentiel commun pour toutes les parties prenantes de l'immobilier en les incitant à une approche plus vertueuse et citoyenne. Les projets développés doivent être en cohérence avec l'ambition portée par la Ville de Paris de construire un tissu urbain bienveillant, harmonieux et durable.

Le Pacte pour la construction parisienne définit une nouvelle façon de bâtir le Paris de demain autour de 10 grands objectifs :

1. Promouvoir la mixité dans les projets ;
2. Éviter l'imperméabilisation des sols et enrichir la biodiversité ;
3. Protéger la végétalisation, la développer et créer des ilots de fraîcheur ;
4. Protéger le patrimoine, insérer le projet dans son environnement immédiat ;
5. Restructurer plutôt que démolir, réemployer plutôt que jeter ;
6. Sobriété énergétique et bas carbone ;
7. Favoriser un chantier optimal, qualitatif, à faible impact sur son environnement et créateur d'opportunités économiques ;
8. Dimension collective du projet : Urbanisme de transition et participation citoyenne ;
9. Création de « communs », mixité des usages, mutualisation et démocratisation des bâtiments ;
10. Réversibilité, évolutivité et modularité.

« Nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère de la construction parisienne et je compte sur les acteurs de la construction pour nous rejoindre dans ce grand défi, afin de rendre tous ensemble notre ville résiliente » explique Emmanuel Grégoire,

Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements.

[Cliquez ici pour accéder au Pacte pour la construction parisienne.](#)

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr